



# OFFRE D'EMPLOI

TRAVAILLEUR.EUSE SOCIAL.E – ACCOMPAGNEMENT POST-HEBERGEMENT

100% ETP – CDI – ENGAGEMENT IMMEDIAT  
POUR SES MAISONS D'ACCUEIL BRUXELLOISES

## CONTEXTE

L'asbl L'Ilot est active depuis 1960 dans le secteur de **l'accompagnement des personnes sans abri en Région bruxelloise et en Région wallonne**. Elle organise son action au départ de multiples services et projets de terrain organisés à travers cinq grands axes de travail : l'accueil d'urgence, l'hébergement temporaire, la formation et l'emploi, le logement, la santé alimentaire.

L'ensemble des services de terrain de L'Ilot poursuit le même objectif : accueillir les personnes en situation ou en risque de sans-abrisme et les accompagner dans la mise en place des conditions nécessaires à leur nouveau projet de vie (réouverture de droits, accompagnement psychosocial, reconstruction du réseau social, etc.).

L'équipe de L'Ilot est aujourd'hui composée de 120 personnes salariées et d'environ 50 volontaires, qui travaillent sur différents sites en Région bruxelloise ou en Région wallonne (région de Charleroi). Un Pôle ressources, en charge des services administratifs et de support, et une équipe de Direction générale en charge de la stratégie générale et du développement de l'asbl, viennent en soutien de l'ensemble des services de terrain.

**Vision et valeurs** : L'Ilot inscrit son action dans une vision basée sur un principe de **justice sociale** et dans une démarche militante de **lutte contre les inégalités** et de **défense des droits des personnes**. Notre projet est **participatif** et reconnaît **chaque personne comme sujet de sa démarche**. L'Ilot offre des **lieux d'accueil à taille humaine**.

**L'objectif du travail post-hébergement** est la « stabilisation en logement » pour l'ensemble des personnes relogées au départ des maisons d'accueil. Par une présence fixe et régulière du travailleur dans la maison – l'accompagnement post-hébergement permet de réfléchir avec la personne à son départ, aux solutions de logement qu'elle envisage, de vérifier que les conditions d'accès au logement sont remplies, etc. Le post-hébergement poursuit le travail entamé en maison d'accueil. La personne est accompagnée au sein de son nouveau logement pour une durée de 3 mois (renouvelable 2 fois). Il s'agit d'un accompagnement intensif qui permet la création d'un relais entre le travail effectué dans la maison d'accueil et un-e nouvel-le intervenant-e social-e /réseau (guidance à domicile, service social de quartier, etc.) adapté aux besoins de la personne/famille.

## OBJECTIFS DE LA FONCTION

Sous l'autorité des directions des maisons d'accueil (maison d'accueil pour femmes et familles sans abri et maison d'accueil pour hommes sans abri), **le.la travailleur.euse social.e** est responsable de l'accompagnement social et administratif des personnes qui, après un hébergement en maison d'accueil, intègrent un logement en région bruxelloise.

La personne engagée bénéficiera du support de l'équipe de guidance à domicile de L'Ilot – S.Ac.A.Do qui possède une large expertise dans la guidance à domicile et l'accompagnement post-hébergement.

**Sans que cette liste soit limitative**, il.elle a pour **tâches principales** :

- ✓ Accompagner et mettre en confiance les personnes en maison d'accueil dans une réflexion sur les solutions de logement qu'elles envisagent et dans la vérification des conditions d'accès au logement (administratif, budgétaire).
- ✓ Faciliter les démarches administratives dans le cadre d'inscriptions auprès d'organismes de logements à caractère social ou tout autre organisme permettant l'insertion par le logement.
- ✓ Accompagner les personnes à visiter un logement, de manière ponctuelle
- ✓ Accompagner socialement et administrativement des personnes dans l'accès et la mise en logement
- ✓ Accompagner socialement et administrativement des personnes dans leur nouveau logement : démarches liées au déménagement, installation, ...
- ✓ Collaborer, notamment en participant à des réunions d'équipes, avec les équipes sociales des maisons d'accueil, avec les services du pôle logement de L'Ilot et avec le réseau des personnes accompagnées
- ✓ Sonder auprès des partenaires du secteur du logement (privé, public) les possibilités de créer des partenariats/conventions en vue de trouver des solutions de logement (transit ou durable) pour les résidents des maisons d'accueil.

## **PROFIL RECHERCHÉ**

- ✓ **Bachelier professionnalisant : éducateur.trice spécialisé.e, assistant.e social.e, assistant.e psy**
- ✓ **Expérience de l'accompagnement de personnes précarisées (guidance à domicile, maison d'accueil, centre de jour, ...) est un plus.**
- ✓ Grande rigueur professionnelle dans le suivi social et administratif
- ✓ Organisé-e, dynamique et orienté-e solutions
- ✓ Proactif.ve
- ✓ Capacité à créer du lien et mettre en confiance
- ✓ Être polyvalent-e
- ✓ Autonome dans son travail et sens des responsabilités
- ✓ Mobile – nécessité de travailler à partir des maisons d'accueil mais aussi au domicile des personnes
- ✓ Capacité de travailler en réseau
- ✓ Qualité d'écoute, de compréhension et de communication
- ✓ Capacité à porter les décisions d'équipe et de gérer des situations difficiles
- ✓ Savoir recevoir et donner des feed-back, se remettre en question
- ✓ Atout : connaissance du néerlandais ou de l'arabe, expériences en santé mentale, connaissance des principes du travail en gouvernance partagée
- ✓ Connaissances informatiques : Office, suite Outlook, outils internet
- ✓ Permis de conduire (atout)

## **CONDITIONS**

**Contrat** : à durée indéterminée – à pourvoir dès que possible

**Rémunération** : selon les barèmes en vigueur à la COCOF – commission paritaire 319.02

**Lieu de travail** : Bruxelles – au domicile des personnes accompagnée et dans les 2 maisons d'accueil, l'une située à 1000 Bruxelles l'autre située à 1060 Bruxelles

**Régime de travail** : 37h de jour en semaine

Envoyer une lettre de motivation accompagnée d'un CV détaillé par mail à l'intention de Marie SADZOT, co-responsable RH ([recrutement@ilot.be](mailto:recrutement@ilot.be)). Merci de mentionner la **référence : TS-PH BxIs-2024**.

Date limite pour les candidatures : **03/03/2024**. Cependant, le poste étant à pourvoir dès que possible, **les candidatures seront traitées au fur et à mesure de leur arrivée**.